

DEVENIR-AVIATEUR

Rejoignez-nous sur :



Plus d'infos sur DEVENIR-AVIATEUR.FR ou auprès
de nos conseillers :

ARMÉE DE L'AIR
SECTION D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT
CHARENTE - CHARENTE MARITIME
Base Aérienne 721 - 17133 Rochefort Air
05.46.88.80.85 - 05.46.88.83.25
ba721.recrutement.fct@intradef.gouv.fr

Document non contractuel. Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photo : © Olympe Goubault / armée de l'Air et de l'Espace / Défense - Conception graphique : © Emmanuel Tseng-King / armée de l'Air et de l'Espace / Défense - Conception : Bureau recrutement de l'armée de l'Air (Tours) / Impression : EDIACA Saint-Étienne -



DEVENEZ OFFICIER DE BAC+3 à BAC+5



**OFFICIER
SOUS CONTRAT**
DU PERSONNEL NON NAVIGANT

**MINISTÈRE
DES ARMÉES**
Liberté
Égalité
Fraternité



© Pauline Merkel / Armée de l'air / Défense

C'EST POUR MOI SI...

Je suis de **nationalité française**.

Je suis âgé(e) de moins de **30 ans** à la date de signature du contrat.

Je suis titulaire d'un **diplôme de niveau 6** (diplôme de second ou troisième cycle universitaire ou diplôme de grande école).

COMMENT POSTULER ?

• L'armée de l'Air et de l'Espace recherche des officiers sous contrat (OSC) du personnel non navigant dans des domaines très variés tels que l'informatique, la Sécurité des Systèmes d'Information (SSI) et la cyber-défense, le renseignement, la logistique, la maîtrise des risques, etc. Les postes à pourvoir font l'objet de fiches de poste publiées sur devenir-aviateur.fr

• Je dépose ma candidature pour le(s) poste(s) de mon intérêt auprès du **bureau Air** d'un **Centre d'Information et de recrutement des forces armées (CIRFA)** ou d'une **Section d'information et de recrutement (SIR)**.

COMMENT SE DÉROULE LA SÉLECTION ?

• Si ma candidature est présélectionnée, je passe différentes épreuves au sein d'un **Département d'Évaluation Air (DEA)** situé à Bordeaux, Lyon, Nancy, Rennes ou Vincennes. Ces épreuves comportent des **tests psychotechniques**, **une épreuve d'anglais** (QCM), **des épreuves sportives**, une **visite médicale** et un **entretien de motivation**.

À savoir : Certains postes peuvent nécessiter de passer des **Examens Spécifiques Complémentaires (ESC)** au Centre de sélection spécifique Air sur **la base aérienne de Tours**. Pour les candidats concernés, l'entretien de motivation s'effectue à ce moment du parcours de sélection.

• À l'issue de ces évaluations, c'est le bureau Air du CIRFA ou de la SIR auprès duquel j'ai candidaté qui m'informe de la **décision de la commission de sélection**.

COMMENT SE DÉROULE LA FORMATION ?

• J'effectue, en qualité d'élève officier sous contrat, une formation académique et d'aguerrissement composée d'un **stage de Formation Militaire initiale (FMI)*** de 4 semaines, suivi d'une **Formation Militaire Générale de l'Officier (FMGO)** d'une durée de 8 semaines, au sein du Cours des Officiers de l'École de l'Air (COEA) sur la base aérienne de Salon-de-Provence.

À savoir : La réussite de cette formation est sanctionnée par la délivrance du **certificat de qualification officier (CQO)**.

• Après ces 12 semaines de formation, je rejoins mon unité d'affectation.

* Le départ en formation est assujéti au planning des stages et peut s'effectuer plusieurs semaines après la date de signature du contrat.

STATUT ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

• Je signe un **premier contrat de 3 ans, renouvelable**, en qualité d'OSC*. Cette **première expérience professionnelle** valorisante offre des possibilités d'évolution en interne et ouvre des perspectives intéressantes pour la poursuite d'une carrière dans le civil.

• Recruté(e) en tant que **spécialiste**, je sers comme officier subalterne sur des **postes d'expertise** dans mon domaine de compétence. Je suis susceptible d'évoluer à différents postes **au cours de ma carrière**. Ces **évolutions professionnelles** peuvent être assorties d'une mobilité géographique – élément constitutif de l'état de militaire.

• Comme les autres officiers subalternes, je bénéficie de **l'avancement** aux grades de lieutenant et capitaine selon un principe d'ancienneté.

• Les renouvellements de contrat successifs peuvent conduire certains officiers sous contrat, sous conditions, à effectuer jusqu'à 20 ans de service. L'opportunité d'accéder au statut d'officier de carrière et/ou aux grades d'officiers supérieurs est soumise à conditions, selon des critères définis annuellement.

• Comme tout militaire, les officiers sous contrat quittant l'armée de l'Air et de l'Espace peuvent bénéficier d'un dispositif **d'aide à la reconversion** à partir de 4 ans de service.

* Un contrat initial de 18 mois couvre la période de formation militaire en qualité d'élève officier sous contrat. Le 1er contrat d'officier sous contrat de 3 ans lui est substitué dès lors que la formation militaire est validée.

SOLDE MENSUELLE**

DURÉE DU CONTRAT	GRADE	SOLDE (net)	DATE DE PRISE D'EFFET
Contrat de 18 mois en qualité d'élève	Élève officier sous contrat	1 291 €	Pendant la période de formation militaire à Salon-de-Provence
	Aspirant	1 469 €	Au premier jour du mois qui suit la fin de la formation militaire
1 ^{er} contrat de 3 ans	Sous-lieutenant	1 801 €	À partir de 6 mois de grade d'aspirant
	Lieutenant	1 981 €	Après 1 an de grade de sous-lieutenant

À savoir : Des indemnités peuvent s'ajouter à cette solde de base selon la situation familiale et l'affectation géographique.
** Solde pour un célibataire. Montants non contractuels susceptibles de modifications.